

Compte rendu rencontre avec la Secrétaire Générale Madame Isabelle Braun-Lemaire

Les fédérations CFTC et CFDT ont été reçues par la Secrétaire Générale le mardi 29 janvier 2019. La délégation CFTC était composée de Monsieur Rachid Azzoug et Monsieur Stéphane Marseille. La délégation CFDT était composée de Madame Isabelle Bouquet, trésorière fédérale et Monsieur Denis Grégoire, secrétaire général. Nos fédérations se sont rencontrées l'après midi pour dégager les grands thèmes à aborder lors de la rencontre.

La SG a abordé le sujet des droits syndicaux alloués à nos fédérations. Elle a rappelé que :

- Droits réglementaires : la diminution des droits réglementaires (-3,2 ETP) issue des élections 2018 est applicable au 01/01/2019.

- Droits dérogatoires : ces droits sont aussi en baisse. Par ailleurs, la clé de répartition n'est toujours pas déterminée par la SG. Elle nous a indiqué que le calibrage pouvait aller de 0 à 159 ETP. D'après les résultats des élections, nous devrions perdre 1,3 ETP dérogatoires.

Au total et comme il a été annoncé lors du conseil fédéral de décembre 2018, notre fédération devrait perdre 4,5 ETP voire plus. La nouvelle répartition des ETP, annoncée lors de ce conseil, sera mise en application dès l'année 2019. Devant les difficultés rencontrées par nos fédérations pour appliquer, dès cette année, cette diminution, l'alliance a déposé deux demandes :

- Un moratoire de la baisse des droits syndicaux réglementaires et dérogatoires pour 2019 et une baisse progressive de ceux-ci sur les trois années suivantes.

- Dans le cadre de l'application du statut du quasi permanent (70%), nous avons demandé à ce qu'un ETP ne corresponde plus à 460 CTS mais à 322 CTS.

La SG a pris en compte nos propositions et nous renvoie à une prochaine réunion sur le sujet tout en étant plutôt pessimiste sur l'aboutissement de nos demandes. La perte du droit dérogatoire nous sera certainement notifiée prochainement.



Fédération CFTC Finances

Nos syndicats
CFTC
affiliés



Administration Centrale



DGCCRF



Douanes



DGFIP



INSEE



La vie à défendre

Nous avons ensuite rappelé le climat social actuel de notre ministère et la tension dans les services pour la plupart à bout de souffle et/ou dans l'incertitude sur leur avenir : Douane avec le BREXIT, les rumeurs de démantèlement de la DGCCRF (arbitrage perdu par Monsieur Bruno Le Maire au profit du ministère de l'agriculture), disparitions des pôles 3E, restructuration à la DGFIP.... Sur ces sujets pas de réponse claire.

En ce qui concerne les rémunérations, la SG a été claire sur ce sujet, il n'y a aucune marge de manœuvre sur ce dossier. Il en est de même pour tout ce qui concerne le plan ministériel de qualification ou la hausse de la participation de l'employeur à la prestation sociale complémentaire. Au mieux, il y aura des « one shot » comme la prime PAS à la DGFIP.

Pour clôturer notre entretien, elle nous a indiqué les sujets débattus lors des prochains GT. Deux grands thèmes seront à l'ordre du jour pour les quatre prochaines années : égalité professionnelle et condition de vie au travail.

Nous sommes ressortis déçus de ce rendez-vous, avec peu de certitude surtout en ce qui concerne les droits syndicaux pour les quatre années à venir. Par contre, nous sommes très satisfaits de notre relation avec la CFDT et de la place qu'ils nous laissent dans notre alliance.

Fédération CFTC Finances

Bât. Condorcet – 6 Rue Louise Weiss – 75703 PARIS CEDEX 13

tél : 01.44.97.32.71 fax : 01.44.97.31.04

E-mail : <mailto:federation-cftc@syndicats.finances.gouv.fr>